



RCS : CANNES

Code greffe : 0602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

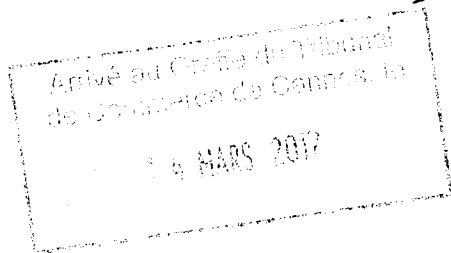
Numéro de gestion : 2014 B 01024

Numéro SIREN : 789 158 730

Nom ou dénomination : TAMARIN PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2017 sous le numéro de dépôt 1228

1229



TAMARIN PROMOTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 12 Avenue des Arlucs
06150 CANNES LA BOCCA

RCS CANNES 789 158 730

214 91014

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2016

L'an deux mille seize, et le vingt-sept octobre, à dix heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la gérance.

Il a été établie une feuille de présence signée par les associés présents

Sont présents :

La SARL TAMARINS DVLP représentée par son mandataire Monsieur Eric BRANCALEONI,

Propriétaire de 52 parts, ci 52 parts.

Madame Andrée LYON BRANCALEONI, Messieurs Eric BRANCALEONI, Franck BRANCALEONI et William BRANCALEONI

Propriétaires de 24 parts, ci 24 parts.

Monsieur Marcel BRANCALEONI

Propriétaire de 24 parts, ci 24 parts.

Total des parts des associés présents: 100 parts sur les 100 parts sociales composant le capital social.

Eric BRANCALEONI préside la séance en qualité de Gérant Associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire des statuts ;
- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents susvisés ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant

- Constatation de la perte de la moitié du capital social et décision de la poursuite d'activité ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Plus personne ne demandant la parole, le Président, après que les associés se soient exprimés, déclare la discussion close et met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée constate que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir approuvé les comptes arrêtés au 30/09/2015 qui font ressortir des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, délibérant conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du nouveau code de commerce, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et donc de poursuivre l'activité malgré les pertes constatées.

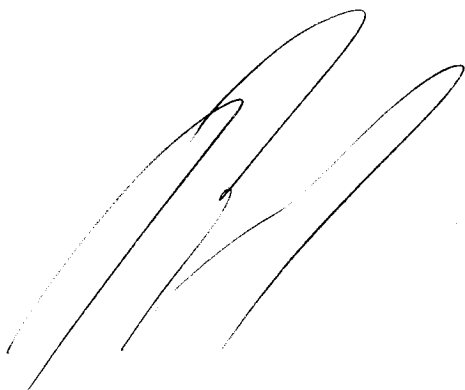
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés aux porteurs d'extraits ou de copies du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir tous les dépôts et publications y afférents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

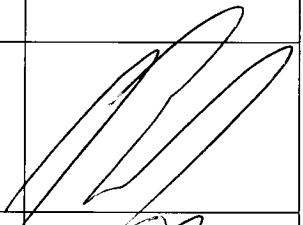
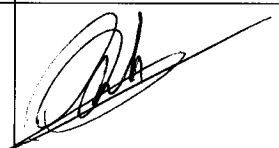
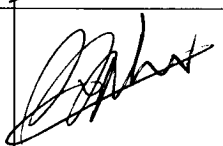
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant.



TAMARIN PROMOTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 12 Avenue des Arlucs
06150 CANNES LA BOCCA

RCS CANNES 789 158 730

FEUILLE DE PRÉSENCE À L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27/10/2016

	NOMBRE DE PARTS	NOMBRE DE VOIX	MANDATAIRES (Nom, prénom, adresse)	SIGNATURES
SARL TAMARINS DVLP 12 Avenue des Arlucs 06150 CANNES LA BOCCA	52	52	BRANCALEONI Eric	
BRANCALEONI LYON Andrée 702 Boulevard de la Garoupe, 06160 JUAN LES PINS	24	24	William BRANCALEONI	
BRANCALEONI Eric 12 Avenue des Arlucs 06150 CANNES LA BOCCA				
BRANCALEONI William				
BRANCALEONI Franck			Marcel BRANCALEONI	
BRANCALEONI Marcel 36 Chemin des Sables 06160 JUAN LES PINS	24	24	MARCEL BRANCALEONI	

Le Président de séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que tous les associés sont présents, totalisant 100 parts sociales ayant droit de vote, et auxquelles sont attachées 100 voix.

Le Président de séance

